

DESCRIPTION D’AFFECTATION DE JEUNE VOLONTAIRE DES NATIONS UNIES

Préambule :

Le programme des Volontaires des Nations Unies (VNU) est au sein des Nations Unies l’organisation qui, au niveau mondial, est chargée de promouvoir le volontariat pour la Paix et le Développement. Le volontariat profite à la fois à l’ensemble de la société et à la personne qui se porte volontaire. Les Volontaires des Nations Unies contribuent à la paix et au développement en faisant du plaidoyer pour le volontariat en général, en encourageant les partenaires à intégrer le volontariat dans leurs programmes de développement et en mobilisant des volontaires. Dans la plupart des cultures, le volontariat est profondément ancré et établi dans les sociétés avec la tradition de partage et d’entraide au sein des communautés.

A cet égard, les Volontaires des Nations Unies prennent part aux différentes formes de volontariat et jouent un rôle important pour le développement et la paix en collaboration avec les partenaires, les agences hôtes et les communautés locales. Durant toute leur affectation, les Volontaires des Nations Unies font la promotion du volontariat à travers leur action et leur conduite. S’engager dans les activités volontaires peut effectivement et positivement enrichir leur compréhension des réalités sociales et locales, aussi bien que créer un pont entre eux-mêmes et les personnes dans leur communauté d’accueil. Ceci rend le temps qu’ils dépensent en tant que volontaire plus valorisant et productif.

- 1. Type d’affectation VNU :** **Jeune Volontaire des Nations Unies international**
- 2. Type d’affectation :** **sans famille** (*Le type d’affectation pour les Jeunes Volontaires des Nations Unies est toujours « sans famille »*)
- 3. Titre fonctionnel :** **Chargé de gestion de la Biodiversité**
- 4. Cadre stratégique du Programme VNU :** **Résilience communautaire pour l’environnement et réduction des risques de catastrophe**
- 5. Lieu d’affectation/Pays :** **Cotonou/Bénin**
- 6. Durée :** **12 mois**
- 7. Date présumée de début d’affectation :** **Octobre 2021**
- 8. Agence/Institution hôte :** **PNUD**
- 9. Contexte organisationnel /Brève description du Projet :**

Le Bénin fait actuellement face à plusieurs défis environnementaux. Il existe une faible maîtrise des risques climatiques et des catastrophes naturelles (inondations, sécheresse, etc.). La perte de productivité des différents écosystèmes, accompagnée d’un appauvrissement du sol et d’une exploitation excessive des ressources, y compris l’exploitation incontrôlée des ressources forestières aux fins de couverture des besoins des populations restent une préoccupation nationale. On note une dégradation continue des ressources naturelles nécessaires à la production économique et culturelle (érosion génétique, désertification et déboisement, perte de biodi-

versité, appauvrissement des terres de culture, etc.). Le pays fait également face à une érosion côtière et une dégradation très poussée des zones humides et des pêcheries.

Face à cette situation, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) au Bénin apporte son assistance au Gouvernement béninois à travers son Unité « Développement Durable et Croissance Inclusive » (DDCI). L'assistance du PNUD vise, d'une part, à appuyer la formulation des politiques publiques destinées à faciliter la réalisation de progrès vers les ODD, et d'autre part, à développer des projets et des actions de terrain compatibles avec les principes de développement humain durable. Ainsi, pour contribuer aux Effets de l'UNDAF, notamment l'Effet 1 « D'ici à 2023, les populations béninoises, en particulier les plus vulnérables, sont plus résilientes et ont une meilleure qualité de vie par l'accès à un emploi décent, à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, à une énergie propre, et par la gestion durable des ressources naturelles, des effets néfastes des changements climatiques, des crises et des catastrophes », la composante « Développement durable : préservation de l'environnement ; gestion durable des ressources naturelles, énergétiques et du changement climatique » est mise en œuvre dans les domaines suivants :

- Renforcement de capacités des institutions et des populations en matière de gestion des ressources naturelles et énergétiques et des crises et catastrophes ;
- Appui à la mise en place des organes de régulation et ;
- Appui au gouvernement et aux collectivités locales pour la planification, la mise en œuvre et le suivi et l'évaluation des politiques d'adaptation aux changements climatiques et de développement environnemental.

Le/la Jeune Volontaire des Nations Unies assurera ses fonctions en collaboration avec les Agences du Systèmes des Nations Unies, le Gouvernement, d'autres partenaires techniques et financiers (PTFs), la Société Civile. Il (elle) sera affecté(e) à la Représentation du PNUD du Bénin pour appuyer le Bureau Local PNUD-Cotonou et notamment l'équipe : Développement Durable et Croissance Inclusive ».

Supervision, initiation, orientation et devoir de protection des Volontaires des Nations Unies ([Rôles et responsabilités des organisations d'accueil](#))

Les Volontaires des Nations Unies devraient bénéficier du devoir de protection et de diligence de l'entité hôte égal à celui de tout son personnel. L'appui de l'entité hôte au Volontaire des Nations Unies inclut, mais n'est pas limité à :

- Des séances d'information préliminaires sur l'organisation et sur le contexte professionnel y compris la sécurité, les procédures d'urgence, les bonnes pratiques culturelles et l'orientation vers l'environnement local ;
- Un appui administratif à l'arrivée, y compris l'ouverture de comptes bancaires, les demandes de permis de séjour et autres démarches officielles requises par le gouvernement hôte ou l'entité hôte ;
- Une orientation, un mentorat et un encadrement adéquats par un superviseur, y compris la provision d'un plan de travail clair et d'une évaluation de performance ;
- L'accès à l'espace de bureau, aux équipements de bureau, l'appui informatique et à tous les autres systèmes et outils requis pour atteindre les objectifs de l'affectation, y compris une adresse électronique de l'entité hôte ;
- L'accès aux connaissances institutionnelles, ainsi qu'aux programmes de formation et d'apprentissage de l'entité hôte ;
- L'inclusion du volontaire dans le plan de sécurité ;
- La gestion de ses congés ;
- Des indemnités journalières de subsistance pour les voyages officiels, le cas échéant ;

- Tous les changements apportés à la description de l'affectation entre le recrutement effectif du Volontaire des Nations Unies et son arrivée sur son lieu d'affectation ou pendant l'affectation doivent être officialisés avec le Programme des Volontaires des Nations Unies.

10. Description des tâches :

Sous la supervision directe du Team Leader DDCI et en collaboration avec les autres membres de l'Unité, notamment la Chargée de Programme Environnement le/la Jeune Volontaire des Nations Unies effectuera les tâches suivantes :

- appuyer la formulation des politiques, programmes et projets Biodiversité/gestion des ressources naturelles et changement climatique au sein de l'unité DDCI de PNUD Bénin ;
- apporter un appui à l'Equipe de l'Unité DDCI sur toutes questions relatives à la gestion durable des ressources naturelles, la biodiversité et le changement climatique ;
- assurer le suivi des travaux affectés sur les projets biodiversités rattachés au Programme DDCI ;
- contribuer au renforcement des capacités des Ministères appuyés par le Programme DDCI conformément aux besoins exprimés par lesdits ministères ;
- appuyer les experts affectés sur les projets dans l'identification de créneaux porteurs pour des activités de renforcement des couches les plus vulnérables des zones d'intervention projets environnement ;
- appuyer dans la rédaction de tous documents techniques relevant de ses compétences techniques, notamment les stratégies de mobilisation de ressources, les TDRs, les notes, les projets de recherche, etc. sur la Thématique Environnement ;
- contribuer au développement de mécanismes/outils de suivi & évaluation des interventions sur la Thématique développement durable sur le terrain ;
- en collaboration avec les membres de l'Equipe DDCI, s'investir dans la rédaction des rapports relatifs à l'exécution activités du bureau sur la Thématique développement durable du bureau du PNUD ;
- participer aux réunions de coordination impliquant les partenaires en favorisant la synergie, la complémentarité et l'efficacité des interventions sur le terrain ;
- exécuter toute autre tâche jugée utile par son superviseur.

En plus de ce qui précède, les Jeunes Volontaires des Nations Unies sont encouragés à :

- Renforcer leurs connaissances et compréhension du concept du volontariat en lisant la documentation mise à disposition par le programme VNU, les publications externes et prendre activement part aux activités du programme VNU, par exemple s'impliquer dans les activités commémoratives de la Journée internationale des Volontaires (JIV), le 5 décembre.
- Se familiariser et développer toute forme de volontariat traditionnel et/ou local au niveau du pays d'accueil.
- Refléter le type et la nature des actions volontaires qu'ils entreprennent, y compris leur participation dans les réflexions substantielles.
- Contribuer à la rédaction des articles sur les expériences de terrain à soumettre pour la publication du programme VNU/site web, bulletin et notes de presse, etc.

- Contribuer au Programme d'accueil des Volontaires des Nations Unies nouvellement arrivés dans le pays d'affectation.
- Promouvoir ou conseiller les groupes locaux dans l'utilisation des volontaires en ligne ou encourager les individus et les organisations à utiliser les services de volontaires en ligne quand cela est techniquement possible.

11. Résultats attendus :

- Contribution à une planification rigoureuse et mise en œuvre efficace des projets axés relatifs à la gestion durable des ressources naturelles, la biodiversité et le changement climatique de l'équipe Environnement, conformément aux termes de référence tels que décrits ci-dessus (au point 10).
- Appui au rapportage général relatif au projet, et à l'organisation des réunions de suivi & évaluation ;
- La perspective de l'âge, du sexe et de la diversité (AGD) est systématiquement appliquée, intégrée et documentée dans toutes les activités tout au long de l'affectation.
- Un rapport des réalisations dans le domaine du volontariat pour la paix et le développement pendant l'affectation, comme par exemple le nombre de volontaires mobilisés, la participation aux activités et la contribution au développement des capacités.

12. Qualifications/compétences requises :

Niveau de qualification : Licence/Master (Master-1)

Domaine de qualification(s) :

- Etre titulaire d'un diplôme supérieur en Environnement/Biodiversité/Ressources naturelles, Agroforesterie, Socio-économie ou domaines connexes ;
- Etre apte à utiliser des méthodes analytiques.

Nombre d'années d'expérience requise : 0-2 ans d'expérience pertinente dans le domaine des projets sur l'environnement (de préférence, 2 ans)

- Motivation à contribuer à la paix et au développement et à servir les autres ;
- Bonnes compétences interpersonnelles, bonnes compétences en matière de réseautage (networking) et de communication ;
- Volonté à contribuer au travail en tant que membre d'une équipe ;
- Flexibilité et ouverture à l'apprentissage et aux nouvelles expériences ;
- Respect de la diversité et adaptabilité aux autres cultures, environnements et conditions de vie ;
- Une expérience en tant que volontaire et/ou l'expérience d'autres cultures, (par exemple: études, travail en tant que volontaire, stage) seront sérieusement prises en compte ;
- Connaissances en informatique (i.e. Word, Excel, PowerPoint, médias sociaux et autres).
- La phrase suivante devra être ajoutée à tous les DoA pour les besoins de la publication "Les Jeunes Volontaires des Nations Unies doivent avoir entre 18 et 29 ans pendant toute la durée de leur affectation".

13. Attentes en matière d'apprentissage

L'apprentissage et le développement personnel constituent des éléments importants de l'affectation du/de la Jeune Volontaire des Nations Unies et se dérouleront au début, pendant et

après l'affectation. En situation idéale, offrir diverses opportunités d'apprentissage et de développement personnel contribuera à renforcer les aptitudes et compétences, améliorer la qualité de l'expérience de volontariat et permettra au volontaire d'avoir une grande motivation.

Les éléments d'apprentissage du/de la Jeune Volontaire des Nations Unies incluent le développement des :

- Aptitudes professionnelles : y compris les compétences spécifiques et la réflexion sur les aptitudes nécessaires à l'affectation ; les aptitudes acquises au travail telles que la gestion du temps, la résolution des problèmes, l'esprit d'équipe; et la préparation à l'après affectation comme la structuration d'un CV, les aptitudes pour les entretiens d'embauche, la recherche du travail ou d'autres formes d'occupation
- Aptitudes interpersonnelles : y compris les aptitudes de communication et d'écoute; la sensibilité multiculturelle et les compétences culturelles; et la gestion des conflits et du stress.
- Aptitudes liées au volontariat: y compris le leadership, la responsabilité civile; et l'engagement et la participation active.

Au-delà des opportunités d'apprentissage fournies par le programme VNU, il est attendu des agences hôtes qu'elles soutiennent le développement des connaissances et de la capacité dans les domaines techniques pertinents pour l'affectation du/de la Jeune Volontaire des Nations Unies. Il est aussi attendu des agences hôtes qu'elles fournissent, à leurs frais, aux Jeunes Volontaires des Nations Unies la même opportunité de participer aux cours et ateliers de formation qu'elles offrent à leur personnel.

14. Langue(s) : Avoir une bonne capacité de communication (écrite et orale) en français, une connaissance de l'anglais est souhaitable ;

15. Conditions de vie :

Cotonou est le lieu d'affectation avec famille au Bénin. Le Pays dispose d'une infrastructure relativement bonne, de l'eau courante, l'électricité, l'assainissement et le logement. Au Bénin tous les Volontaires des Nations Unies se familiarisent avec les directives de sécurité et de la situation à l'arrivée dans le pays. Les Volontaires des Nations Unies doivent être conscients qu'ils sont exposés à un certain nombre de maladies tropicales. La vaccination contre la fièvre jaune est obligatoire pour entrer au Bénin ainsi avoir à sa possession son résultat de test PCR négatif datant de cinq jours, ne présenter pas de symptômes de COVID19 au moment de voyage et n'avoir pas été en contact avec un patient COVID 19 dans les jours précédant le voyage. Tous les Volontaires des Nations Unies, ont un accès 24/24 heures à une clinique de services médicaux. Le Bénin a un climat chaud et sec à longue saison sèche. Il est donc conseillé d'apporter des vêtements légers. Diverses entreprises de téléphonie mobile exercent au Bénin. Les cartes SIM sont disponibles à l'aéroport ou dans les centres commerciaux.

16. Conditions de Service :

La durée de votre affectation est de 12 mois.

Le/la volontaire reçoit une indemnité de subsistance des Volontaires (VLA) par mois, versée à la fin de chaque mois pour couvrir le frais de logement, les charges locatives (eau, électricité, gaz), les frais de transport, les frais de communication et les autres besoins de base. La VLA se calcule en appliquant l'indice de l'ajustement de poste (PAM) au taux de base du VLA 1.346 \$EU. Le taux de base s'applique à l'ensemble des pays, tandis que le PAM est spécifique au lieu d'affectation/pays et varie en fonction du coût de la vie. Cette méthode permet de s'assurer que les Volontaires internationaux des Nations Unies ont un pouvoir d'achat comparable à tous les lieux d'affectation indépendamment des fluctuations du coût de la vie. Le PAM est établi par la



Commission de la Fonction Publique Internationale (CFPI) et est publié au début de chaque mois sur le site Web de la CFPI (<http://icsc.un.org>). Par exemple, si le PAM pour le mois en cours est de 54,6%, alors le VLA pour ce mois sera \$2.081 (eg. 1.346 \$EU X 1,546).

Quand les Volontaires des Nations Unies sont affectés dans des lieux d'affectation « sans famille » où les conditions de vie sont très difficiles et classées par la CFPI sous la Catégorie D ou E, ils reçoivent une prime mensuelle leur permettant de faire face aux dépenses additionnelles dues aux conditions de vie difficiles.

En outre, les Volontaires des Nations Unies reçoivent une indemnité d'installation (SIG) en début d'affectation (si le/la volontaire ne résidait pas dans le lieu d'affectation pendant au moins 6 mois avant la prise de fonction) et, également en cas de réaffectation à un autre lieu d'affectation.

Pendant leur affectation, les Volontaires des Nations Unies sont couverts pour une assurance médicale et une assurance-vie qui couvre également les situations d'invalidité permanente.

Ils/elles reçoivent le billet d'avion pour le voyage d'affectation. Ils/elles ont droit aux congés annuels et font partie intégrante du système de sécurité de l'ONU (y compris les remboursements des frais liés aux mesures de sécurité résidentielle). Ils/elles ont droit aux per diem pour les missions officielles aux taux établis par l'ONU. A la fin de l'affectation, un billet d'avion (si applicable) et une indemnité de réinstallation après service satisfaisant sont payés par le Programme VNU.

Le programme VNU enverra une copie des conditions de service, y compris le code de conduite, au candidat retenu pour de plus amples informations.

Le programme VNU est un programme qui promeut l'égalité des chances et encourage les candidatures de professionnels qualifiés. Le Programme VNU s'engage à assurer la diversité en termes de genre, de nationalités et de cultures.